

**Exorde du panégyrique de Saint Jean Baptiste de la Salle
par Mgr Touchet**

Le vendredi saint de l'année 1719, s'éteignait à Rouen, un prêtre qui laissa pour tout héritage après soi, son crucifix, son Nouveau Testament, son Imitation de Jésus-Christ, son chaquet, une vieille tunique et un chapeau usé ; enfin un si merveilleux renom de sainteté que la foule se pressait autour de sa couche funèbre, disant : " Le Saint est mort. "

Le lendemain, veille de Pâques, la dépouille fut confiée à la terre, en l'église paroissiale de Saint-Sever, et on grava sur la dalle sépulcrale cette inscription : " Ici attend la résurrection, vénérable personne, Jean-Baptiste de la Salle, de Reims, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine. Il est mort le vendredi saint, en la 67^e année de son âge, le 7 avril 1719, dans la maison des Frères ds Saint-Yon, de cette paroisse. Que Dieu lui donne de trouver le repos. "

Or, voici qu'après cent quatre-vingt-un ans, à Rome, dans la ville où s'est perpétué le mieux l'art des inscriptions funéraires, probablement parce qu'il y a vingt-cinq siècles qu'il s'y pratique, soit avec l'encre des historiens fameux, soit avec le sang des martyrs, tantôt sur les tables d'airain du Capitole, tantôt sur la pierre des arcs triomphaux, tantôt sur le tuf des catacombes, partout avec un relief si énergique qu'il défie la dent du temps. à Saint-Pierre la basilique géante, en présence d'une assemblée d'évêques, accourus pour faire cortège à l'évêque des évêques, tandis que six cents cloches jetaient aux quatre vents du ciel les éclats de leurs poitrines d'airain, aux accents du *Te Deum*, de Palestrina, au fracas des trompettes d'argent sonnant au-dessus du tombeau de Pierre, l'apôtre pêcheur d'hommes ; aux acclamations de cinquante mille pèlerins ; voici, dis-je, qu'en la dernière solennité de l'Ascension de Notre-Seigneur, Léon XIII accomplissant l'un des devoirs les plus augustes de sa charge pontificale, tenant en main les clefs qui ouvrent et ferment le Paradis, a revisé l'építaphe de saint Sever, l'a déclarée nulle, non avenue, et caduque à jamais.

Eh oui ! vous aviez écrit, chers frères : Jean-Baptiste de la Salle, vénérable personne, prêtre, docteur en théologie, chanoine de Reims, instituteur des Frères de la doctrine chrétienne : voilà.